

**DELIBERATION****DU**

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DES  
« JARDINS SOLIDAIRES » EN ILE-DE-FRANCE  
ATTRIBUTIONS DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE « SOUTIEN DES  
STRUCTURES DANS LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT »  
(PREMIERE AFFECTATION) AVRIL 2014**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 10/04/2014

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 10/04/2014

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;
- VU** La délibération n°CR 66-11 du 24 juin 2011 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 44-12 du 29 juin 2012 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n°CR 108-13 du 21 novembre 2013 relative aux « Jardins solidaires » en Ile-de-France
- VU** La délibération n° CR 108-13 du 20 novembre 2013 relative au « Soutien des structures dans le secteur de l'Environnement »
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** L'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie ;
- VU** L'avis de la commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration Générale ;
- VU** Le rapport CP 14-242 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1 :**

Décide de participer au titre du dispositif « Jardins solidaires » en Ile-de-France au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projet) à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **47 620,75 €** .

Affecte une autorisation de programme de **47 620,75 €** disponible sur le chapitre 907 «Environnement» code fonctionnel 71 «Actions transversales», Programme HP 71-007 (171007) « Soutien aux démarches de développement durable » - Action 17100701 « Soutien aux démarches de développement durable » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Structure	Jardin	Adresse	Surface	Subv° Demandée / %
Foyer logement Albert Caron	Jardin résidence Albert Caron	24 rue Albert Caron 92150 Suresnes	2 600 m <sup>2</sup>	1 230,75 (49%)

Structure	Jardin	Adresse	Surface	Subv° Demandée / %
Mairie de Persan	Jardins partagés du village	Rue Albert Leyge 95340 Persan	300m <sup>2</sup>	390€ (50%)
Mairie de Pantin	Jardin partagé	Quartier du petit Pantin entre la voie de la résistance et l'avenue Anatole France 93507 Pantin	1 425m <sup>2</sup>	10 000€ (32%)
Potager Insertion Val d'Orge	Remobilisation sociale par des ateliers dans le jardin solidaire	Jardin solidaire de plan rue de Carouge 91220 Brétigny sur Orge	8 000m <sup>2</sup>	2 000€ (22%)
Cultures partagées Carottes et Ville	Jardin des Saints Sauveurs	Résidence universitaire des Saint Sauveurs 92260 Fontenay aux Roses	390m <sup>2</sup>	10 000 (31%)
Régie de Quartier du 19ième	Jardin solidaire et partagé de Cambrai	Rue Bernard Têtu 75019	1 400m <sup>2</sup>	4 000€ (48,9%)
VERT MON JARDIN	Jardin pédagogique et Solidaire	Carré Saint Lazare 5 rue Léon Schwartzenberg 75010 Paris	152m <sup>2</sup>	10 000€ (44,68%)
AMICALE DES FAUCONNIERS	Aménagement des jardins des Fauconniers	Placette des fauconniers 94200 Ivry sur Seine	1 380m <sup>2</sup> sur 3 jardins	10 000 (50%)
<b>TOTAL</b>				<b>47 620,75€</b>

**Article 2 :**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles pour l'attribution de cette subvention à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour le projet listé dans le tableau ci après, par dérogation à l'article 29 de la délibération N°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

COMMUNE DE PANTIN	<b>JS JARDIN PARTAGE</b> <b>Fiche projet N°14005140</b>
-------------------	--

**Article 3 :**

Autorise, suite à l'absorption de l'association Espoir Goutte d'or EGO par l'association Aurore, le transfert de la subvention de l'association Espoir Goutte d'or EGO octroyée par la CP 12-343 du 29/03/2012 d'un montant de 2 050 € à l'association Aurore.

**Article 4 :**

Décide de participer au titre du dispositif « soutien des structures dans le secteur de l'Environnement » CR 108-13 du 20 novembre 2013 au financement du projet détaillé en annexe 3 (fiche projet) à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de 40 000 €

Nom de la structure	Projet	Montant (€)
Ile-de-France environnement	Animation du Réseau Associatif Ile de France Environnement	40 000 €

Subordonne le versement de cette subvention à la signature de la convention conforme à la convention type présentée à la CP 13-243 du 10 avril 2014 et autorise le président du Conseil régional à la signer

Affecte une autorisation d'engagement de 40 000€ disponible sur le chapitre 937 « Environnement, code fonctionnel 71 « Actions transversales » programme HP 71-008 (171008) « Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable » action 17100803 « Soutien aux structures œuvrant dans le domaine de l'environnement » du budget 2014 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

**Article 5 :**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci après par dérogation à l'article 29 de la délibération N°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

N°Dossier	Bénéficiaire	Nom du dossier	Date prévisionnelle de démarrage
140005283	Ile-de-France Environnement	Animation du Réseau Associatif Ile de France Environnement	01/01/2013

Le Président du Conseil régional  
d'Île-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

## **ANNEXE 1 A LA DELIBERATION**

**Etat récapitulatif  
Jardins solidaires  
Association Structure Environnementale**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/04/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-242	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
<b>Action :</b>	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

<b>Dispositif :</b>	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14005013 - JS Jardins Résidence Albert Caron		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1040 - COMMUNE DE SURESNES		
<b>Localisation :</b>	SURESNES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 230,75 €	<b>Code nature :</b>	204141

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
2 461,51 €	HT 50 %	1 230,75 €	

<b>Dossier :</b>	14005137 - JS Jardins partagés du Village		
<b>Bénéficiaire :</b>	R181 - COMMUNE DE PERSAN		
<b>Localisation :</b>	PERSAN		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	390,00 €	<b>Code nature :</b>	204141

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
780,00 €	HT 50 %	390,00 €	

<b>Dossier :</b>	14005140 - JS Jardin partagé		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1261 - COMMUNE DE PANTIN		
<b>Localisation :</b>	PANTIN		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	204141

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
31 199,58 €	HT 32,05 %	10 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/04/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-242	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
<b>Action :</b>	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

<b>Dispositif :</b>	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14004996 - JS Remobilisation sociale par des ateliers dans le Jardin solidaire		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0028428 - ASSOCIATION POUR LES POTAGERS D'INSERTION DU VAL D'ORGE (P P I V O)		
<b>Localisation :</b>	BRETIGNY-SUR-ORGE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	2 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20421

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
9 055,00 € HT	22,09 %	2 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14005011 - Jardin des Saints-Sauveurs		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0020480 - CULTURES PARTAGEES-CAROTTES ET VILLES		
<b>Localisation :</b>	FONTENAY-AUX-ROSES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20421

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
31 523,00 € HT	31,72 %	10 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	14005015 - JS Jardin Solidaire et Partagé Cambrai		
<b>Bénéficiaire :</b>	EX002439 - REGIE DE QUARTIER DU 19E		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	4 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20421

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
8 182,00 € HT	48,89 %	4 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/04/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-242	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171007 - Soutien aux démarches de développement durable
<b>Action :</b>	17100701 - Soutien aux démarches de développement durable

<b>Dispositif :</b>	00000729 - Jardins solidaires en Ile de France
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14005133 - JS Jardin pédagogique et solidaire		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0028490 - VERT MON JARDIN		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20421

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
22 382,78 € HT	44,68 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14005154 - JS AMENAGEMENT DES JARDINS DES FAUCONNIERES		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0028491 - AMICALE DES LOCATAIRES CNL FAUCONNIERES		
<b>Localisation :</b>	IVRY-SUR-SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20421

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
24 000,00 € HT	41,67 %	10 000,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000729 - Jardins solidaires en Ile de France :</b>	47 620,75 €
---	-------------

<b>Total sur l'imputation 907 - 71 - 171007 - 17100701 :</b>	47 620,75 €
--	-------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	10/04/2014	<b>N° de rapport :</b>	CP14-242	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	14005283 - ASS Animation du réseau associatif Ile de France Environnement		
<b>Bénéficiaire :</b>	R20847 - IDF ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	40 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
248 650,00 € HT	16,09 %	40 000,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000446 - Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement. :</b>	40 000,00 €
--	-------------

<b>Total sur l'imputation 937 - 71 - 171008 - 17100803 :</b>	40 000,00 €
--	-------------



## **ANNEXE 2 A LA DELIBERATION**

**FICHES PROJETS**  
**Jardins solidaires**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005013</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS JARDINS RESIDENCE ALBERT CARON</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	2 461,51 €	50,00 %	1 230,75 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>1 230,75 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-204141-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE SURESNES  
 Adresse administrative : 2 RUE CARNOT  
 92151 SURESNES  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Madame Cécile GUILLOU, Maire

N° SIRET : 21920073000014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'association souhaite apporter de la convivialité et du lien social en s'appuyant sur ses ressources naturelles et les partenariats existants avec des écoles et associations du quartier. Il est donc prévu l'achat de mobiliers de jardins (tables et chaises, baignoires, matériaux pour la construction d'une volière), d'aménager un terrain de pétanque en février 2013 ainsi que des potagers de fruits et légumes à disposition des résidents. Elle dispose déjà d'un potager adapté aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, elle peut installer d'autres potagers qui pourront être entretenus ponctuellement par les résidents les plus en forme et les familles. Les produits récoltés seront proposés à tous, y compris aux résidents dont la santé permet difficilement de jardiner  
 Ce jardin s'étend sur 2600m<sup>2</sup>

**Localisation géographique :**

- SURESNES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER : Hors CPER**

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
achat de petit matériel (petites pelles, petites bêches, tuteurs, vases)	297,65	12,09%	Budget Travaux de la Ville	1 230,76	50,00%
réalisation d'espaces communs (mobilier de jardin et pose de rondins de bois pour délimiter le nouveau potager)	506,00	20,56%	Subvention Région IDF	1 230,75	50,00%
plantations d'alignement (privilégiant les espèces locales)	1 657,86	67,35%	Total	2 461,51	100,00%
Total	2 461,51	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	1 230,75 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	83 595,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	26 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 500,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	129 360,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	1 500,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	200 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 500,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	2 300,00 €
2013	Soutien à la prévention	2 300,00 €
	Montant total	460 055,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005137</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS JARDINS PARTAGES DU VILLAGE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	780,00 €	50,00 %	390,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>390,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-204141-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE PERSAN  
 Adresse administrative : 65 AVENUE GASTON VERMEIRE  
 95340 PERSAN  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Philippe COUSIN, Maire

N° SIRET : 21950487500010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Mise à disposition de parcelles à jardiner dans la ZUS du Village. Ces parcelles situées en pied d'immeuble d'habitat social sont destinées aux habitants désireux de jardiner. Les jardiniers pourront s'organiser en association pour la gestion de ces jardins

**Moyens mis en œuvre :**

- Directeur du centre social municipal
- Chargé de mission de Gestion Urbaine de Proximité

**Localisation géographique :**

- PERSAN

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
étude préalable de la qualité et la pollution des sols	111,00	14,23%	Ville de Persan	390,00	50,00%
réalisation de cheminements et clôtures	410,00	52,56%	Région ILe-de-France	390,00	50,00%
ABRIS DE JARDIN	259,00	33,21%	Total	780,00	100,00%
Total	780,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	390,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	7 530,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 200,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	7 530,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	3 000,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	117 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	7 530,00 €
	Montant total	144 790,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005140</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS JARDIN PARTAGE</b>
----------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	31 199,58 €	32,05 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-204141-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE DE PANTIN  
 Adresse administrative : 84-88 AV DU GENERAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Bertrand KERN, Maire

N° SIRET : 21930055500014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Afin que le terrain soit prêt pour le printemps, les études du sol, l'aménagement du terrain ont du débutés au 1/01/2014

**Description :**

Depuis plusieurs années, le développement des jardins partagés s'inscrit dans le cadre de la politique municipale autour de l'innovation sociale et du développement durable. Cet objectif a été inscrit dans l'Agenda 21 de la Ville sous l'action « Améliorer le cadre de vie – Créer des jardins partagés sur les friches urbaines ». Ainsi la Ville de Pantin encourage la création de jardins partagés dans des espaces délaissés notamment afin de permettre la réappropriation des espaces publics par les habitants.

La commune a souhaité mettre à disposition des Pantinois un espace vert situé sur le quartier du Petit Pantin, à l'angle de la rue Anatole France et de la Voie de la Résistance pour la réalisation d'un jardin partagé. Situé dans une zone centrale du quartier du Petit Pantin, le terrain du projet offre donc une très forte proximité pour les riverains. Sa surface de 1525 m<sup>2</sup> permet d'aménager un jardin assez vaste tout en laissant une part destinée à la promenade des riverains. En outre, un arrêt de la navette 330 (Bus accessible aux personnes à mobilité réduite) le dessert directement et permet l'accès pour les personnes en situation de handicap (accès direct à la voirie).

Ce terrain sera mis à disposition des habitants à travers une convention d'occupation à titre gracieux avec une association. La convention sur trois ans minimum sera signée au premier trimestre 2014. L'association « Pousse Ensemble ! » qui s'est déjà constituée suite aux premières réunions d'information organisées par la commune, compte actuellement une quarantaine de membres. Le bureau est constitué de 6 membres : un président et un vice-président, un trésorier et un trésorier-adjoint, un secrétaire et un secrétaire-adjoint. Suite à la création de cette association, le projet d'aménagement du jardin et d'animation est en cours d'élaboration. L'association organisera des ateliers créatifs les dimanches 27 octobre et 17 novembre visant à faire émerger des idées concernant le projet, les activités ou encore l'identité de l'association.

Les orientations (du projet) suivantes ont été définies lors des premières réunions des habitants :

- permettre une forme de « retour à la terre » et un lien avec la nature ;
- apprendre à jardiner : organiser des sessions d'apprentissage du jardinage des plus expérimentés vers les novices, si possible de manière ludique ;
- faire de la production jardinière (légumes, fruits, plantes aromatiques, fleurs,...) ;
- jardiner collectivement pour créer du lien social ;
- offrir un lieu de vie animé (événements, ateliers), convivial, calme ;
- accueillir des publics fragiles, comme les personnes en situation de handicap mental ou physique, les bénéficiaires des minimas sociaux ;
- inscrire le projet dans une dynamique locale et ouvrir l'association et le jardin autant que possible.

Pour la réalisation de ce jardin, des études de la pollution du sol seront réalisées. Le résultat de ces études permettra de mieux définir le projet de jardin ainsi que les activités possibles.

A la suite de ces études, le futur jardin sera aménagé et délimité par une clôture. Des abris de jardin seront créés et deux cuves citernes seront installées pour la récupération de l'eau de pluie.

#### **Moyens mis en œuvre :**

L'association Pousse Ensemble ! est chargée de la gestion et de l'entretien du jardin partagé

#### **Localisation géographique :**

- PANTIN

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
étude préalable de la qualité et la pollution des sols	7 579,20	24,29%
aménagement de terrain	11 000,00	35,26%
meubles de jardin, affichage pédagogique	700,00	2,24%
réalisation de cheminements et clôtures	7 838,58	25,12%
Achat de petit matériel	1 500,00	4,81%
installation de deux récupérateurs d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	181,80	0,58%
plantations d'alignement (privilégiant les espèces locales)	500,00	1,60%
ABRIS DE JARDIN	1 900,00	6,09%
Total	31 199,58	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile de France	10 000,00	32,05%
AUTOFINANCEMENT	21 199,58	67,95%
Total	31 199,58	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	2 346,72 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	46 152,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	55 000,00 €
2012	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	34 650,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	5 000,00 €
2012	Soutien à la médiation	12 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	46 152,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	71 824,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	46 152,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	744 525,00 €
	Montant total	1 063 801,72 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004996</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS REMOBILISATION SOCIALE PAR DES ATELIERS DANS LE JARDIN SOLIDAIRE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	9 055,00 €	22,09 %	2 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>2 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-20421-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS POTAGERS INSERT VAL ORGE  
PPIVO

Adresse administrative : 4 AVENUE DE PROVENCE  
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Statut Juridique : Association

Représentant : M. JEROME THIBIERGE

Objet : Accueillir, écouter, favoriser les rencontres, tisser des liens entre différents groupes, générations, cultures, stimuler des apprentissages en mettant en place des ateliers autour d'un jardin collectif et solidaire

Date de publication au JO : 14 mai 2008

N° SIRET : 50380375100018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'association souhaite :

- Equiper le jardin d'un préau pour permettre de se protéger du soleil ou de la pluie et pouvoir y installer des récupérateurs d'eau, abriter par tous temps des activités (semis, boutures), mettre une table pour des goûters et repas conviviaux. Installer des bancs pour permettre une halte dans le jardin ou se reposer entre 2 efforts.

- Renforcer la communication sur le jardin solidaire par l'installation d'une vitrine étanche.

- installer un arrosage goutte à goutte économe en eau dans la serre et compléter quelques équipements (outillage) .Le jardin s'étend sur une superficie de 8 000m<sup>2</sup>.

**Moyens mis en œuvre :**

Pas de salarié.

Uniquement les bénévoles de l'association : 2 animatrices des ateliers (419 heures), entretien du jardin (605 heures) et pilotage du projet (690 heures hors réunions du conseil d'administration)

**Localisation géographique :**

- BRETIGNY-SUR-ORGE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	2 668,00	29,46%	Région Ile De France	2 000,00	22,09%
Achat de petit matériel	1 871,00	20,66%	ACSE	1 262,00	13,94%
installation de récupérateur d'eau de _Quiue et systèmes d'arrosage associés	216,00	2,39%	Conseil Général 91	1 010,00	11,15%
ABRIS DE JARDIN	4 300,00	47,49%	Commune de Brétigny	505,00	5,58%
Total	9 055,00	100,00%	Mécénat privé	1 010,00	11,15%
			AUTOFINANCEMENT	913,00	10,08%
			Reprise de provisions	2 355,00	26,01%
			Total	9 055,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	2 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005011</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JARDIN DES SAINTS-SAUVEURS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	31 523,00 €	31,72 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-20421-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CULTURES PARTAGEES-CAROTTES ET VILLES

Adresse administrative : 9 RUE DES HAUTES SORRIERES  
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Joëlle TOUZET, Présidente

Objet : L'association a pour objet la mise en place de jardins cultivés dans les zones HLM et d'une maison de soutien linguistique

Date de publication au JO : 4 février 2012

N° SIRET : 53957777500015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Ce projet consiste à offrir des lieux qui embellissent la ville et la rende plus humaine tout en éduquant à des pratiques liées au développement durable.

L'idée est de rendre participatif les habitants du quartier dans un contexte intergénérationnel et interculturel, compte tenu de la mixité sociale liée à l'emplacement du jardin sur la pelouse de la résidence universitaire

3 familles au RSA choisies par les missions sociales pourront jardiner avec 3 familles fontenaysiennes en activité. Des étudiants pourront se recréer et se former sur une parcelle pour «jeunes » qui accueillera également 10 jeunes proposés par les missions sociales dont l'objectif sera d'apprendre le jardin et de produire 10kgs de légumes en échange de la remise d'un vélo. La superficie du jardin est de 390m<sup>2</sup>

**Moyens mis en œuvre :**

1 contrat aidé

**Localisation géographique :**

- FONTENAY-AUX-ROSES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
étude préalable de la qualité et la pollution des sols	2 212,00	7,02%
Aménagement de terrain	2 685,00	8,52%
réalisation de cheminements et clôtures	10 764,00	34,15%
Achat de petit matériel (consommables...)	2 991,00	9,49%
installation de récupérateur d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	316,00	1,00%
abris de jardin	717,00	2,27%
réalisation d'espaces communs	9 115,00	28,92%
plantations d'alignement (privilégiant les espèces locales)	2 485,00	7,88%
acquisition de composteurs	238,00	0,76%
<b>Total</b>	<b>31 523,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ville de Fontenay aux Roses	8 000,00	25,38%
Banque Populaire	5 000,00	15,86%
TRUFFAUD	2 000,00	6,34%
Conseil Régional	10 000,00	31,72%
Conseil Général 92	4 523,00	14,35%
Fondation Abbé Pierre	2 000,00	6,34%
<b>Total</b>	<b>31 523,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Jardins solidaires en Ile de France	10 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>10 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005015</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS JARDIN SOLIDAIRE ET PARTAGE CAMBRAI</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	8 182,00 €	48,89 %	4 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>4 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-20421-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : REGIE DE QUARTIER DU 19E  
 Adresse administrative : 9 RUE COLETTE MAGNY  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur André BONNIN, Président

**Objet :** L'association se donne pour objet l'insertion – notamment socio-professionnelle - des habitants en difficulté ainsi que tous types d'actions visant à créer, développer ou renforcer le lien social et l'amélioration de la vie des quartiers. Ceci en particulier par l'implication et la participation des habitants et la mise en oeuvre de la citoyenneté. La Régie veille à l'embellissement du quartier et à l'amélioration du cadre de vie.  
 Elle cible son action –principalement mais non exclusivement - sur le territoire du site Politique de la Ville, dans le Nord du 19° arrondissement de Paris.

Date de publication au JO : 6 avril 2002

N° SIRET : 44168171500047

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La Ville de Paris ainsi que la Mairie du 19ème arrondissement ont créé un jardin pour les habitants du quartier Flandre. Ce jardin de 5000 m<sup>2</sup> a été mis à disposition et est entré sous la gestion de la Régie de quartier du 19ème en juillet 2013.

L'association souhaite que ce jardin soit un formidable outil pour travailler au mieux, vivre ensemble et au développement de nouvelles solidarités sur le quartier, pour développer des projets menés de manière collective et pour mobiliser les habitants autour des questions du cadre de vie et d'environnement.

Voici les objectifs généraux du projet proposé sur le Jardin Cambrai :

- Favoriser l'appropriation heureuse de ce nouveau jardin pour en faire un lieu de vie agréable
- Mobiliser les habitants autour de projets collectifs d'aménagement de parcelles : Co-construction des projets puis mise en œuvre avec eux
- Proposer une activité valorisante et créative à des habitants qui, pour certains, se trouvent en situation d'isolement et de perte de confiance, afin de leur procurer un mieux-être physique et psychique, préalable à toute démarche d'insertion sociale ou professionnelle
- Développer les pratiques autour du jardinage dans l'espace urbain et de l'éco-citoyenneté
- Travailler le lien intergénérationnel et interculturel ainsi que la mixité sociale en favorisant la rencontre, la connaissance de mutuelle, les échanges et la transmission de compétences et savoir-faire.

#### Gestion écologique du jardin

Toutes les activités de jardinage seront menées avec une attention maximum portée à la gestion écologique des espaces en cohérence avec la Charte Main Verte de la Ville de Paris. Des formations à la gestion écologique seront proposées à l'équipe chargée du jardin, pour compléter et parfaire leurs connaissances. Enfin, des temps de sensibilisation et d'information sur ce thème seront destinés aux usagers du jardin.

Le jardin sera composé de plusieurs parcelles :

- Le jardin solidaire composé de deux parcelles, l'une de 115 m<sup>2</sup> et l'autre de 120 m<sup>2</sup>. Ce jardin vise avant tout un public en difficulté et éloigné de l'emploi. La participation aux activités du jardin solidaire sera gratuite.
- Le jardin partagé et le jardin pédagogique couvriront une parcelle de 615 m<sup>2</sup>, organisée en plusieurs parcelles collectives. Les jardiniers seront adhérents au jardin et de ce fait à la Régie, ils payeront pour cela une cotisation annuelle de 20€.

#### Moyens mis en œuvre :

3 personnes. La directrice, la chargée du développement du lien social et un animateur jardin. L'équipe des Espaces Verts de la Régie (7 personnes) interviendra de temps en temps.

#### Localisation géographique :

- PARIS

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Aménagement de terrain	400,00	4,89%
réalisation de cheminements et clôtures	700,00	8,56%
Achat de petit matériel	1 000,00	12,22%
installation de récupérateur d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	300,00	3,67%
ABRIS DE JARDIN	1 788,00	21,85%
réalisation d'espaces communs (mobilier de jardin et pose de rondins de bois pour délimiter le nouveau potager)	2 350,00	28,72%
plantations d'alignement (privilégiant les espèces locales)	1 100,00	13,44%
ACQUISITION DE COMPOSTEURS	544,00	6,65%
Total	8 182,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fondation Bruneau	4 000,00	48,89%
Région Ile De France	4 000,00	48,89%
Fonds Propre	182,00	2,22%
Total	8 182,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	4 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	ARSIE- Aide à l'investissement	14 000,00 €
2013	Soutien aux projets socialement innovants	25 000,00 €
2013	Tiers Particuliers	25 000,00 €
	Montant total	64 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005133</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS JARDIN PEDAGOGIQUE ET SOLIDAIRE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	22 382,78 €	44,68 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-20421-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VERT MON JARDIN  
 Adresse administrative : 5 RUE LEON SCHWARTZENBERG  
75010 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : MME MARINA FICHET

Objet : gérer un jardin partagé pédagogique et d'insertion sociale

Date de publication au JO : 9 novembre 2013

N° SIRET : 79872182500015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
 Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le Carré Saint-Lazare se situe dans le quartier des Portes (Faubourg St Denis / Porte St Denis) lequel s'inscrit dans la « Politique de la Ville » en tant que « Zone urbaine Sensible (ZUS) ». Ce quartier concentre une forte diversité culturelle mais aussi une précarité certaine. En effet, certains foyers cumulent les difficultés, lesquelles ont un impact direct en terme d'emploi, de logement, de réussite scolaire, de santé, d'accès à la culture et aux loisirs pouvant générer un manque de participation citoyenne des habitants et donc un clivage des populations. L'association Vert Mon Jardin répond ainsi à un projet de développement social urbain à l'échelle du quartier permettant d'offrir un lieu de vie collectif et solidaire favorisant la mixité sociale.

Le jardin est donc aujourd'hui tant un outil d'aménagement urbain que de développement social mis en œuvre dans la transformation et la reconquête de l'espace public, et notamment dans le cadre du réaménagement du Carré historique Saint-Lazare.



Vert mon jardin a pour volonté de s'intégrer dans le maillage associatif et institutionnel afin de participer à la valorisation du quartier dont les premiers acteurs sont les habitants, tant les enfants que les adultes.

Les enfants dans le cadre scolaire, périscolaire et avec les structures d'accueil de la petite enfance assisteront à des ateliers à visée pédagogique basés sur les programmes de l'éducation nationale. Les ateliers leur permettront d'aborder des thèmes comme la responsabilisation, l'approche du monde végétal, l'écologie, la pratique d'apprentissage fondamentaux, l'alimentation saine, etc. afin de les sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

Le jardin offrira aux adultes en situation d'insertion sociale ou professionnelle un espace de bien-être, de socialisation et d'autonomie qui leur permettra de retrouver un dynamisme et de renforcer leur lien social afin de cultiver des projets de vie.

Les objectifs :

- Jardiner ensemble pour créer un espace où cultiver le bien-être de chacun
- Sensibiliser des publics citoyens à l'environnement et à l'écologie
- Cultiver l'autonomie et la responsabilisation à travers l'expérimentation
- Eveiller et développer le sens civique des enfants en les rendant acteurs de leur environnement
- Renforcer le lien social, valoriser les personnes et insuffler l'envie d'entreprendre
- Ouvrir le jardin aux associations et projets présents sur le territoire et favoriser la mobilité des publics et les échanges au sein de ce maillage local.

**Moyens mis en œuvre :**

Nombre de salariés :2 salariés prévus sur l'action

Cuisine équipée et salle prêtées par le centre social du Xème arrondissement « le Pari's des Faubourgs »

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
aménagement de terrain (terre végétale bio + paillage bio)	1 057,20	4,72%
Achat de petit matériel	1 283,55	5,73%
raccordement au réseau d'eau	511,35	2,28%
abri de jardin (accueil des publics et rangement de matériel) avec récupérateur d'eau de pluie et toit végétalisé	19 530,68	87,26%
Total	22 382,78	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région Ile De France	10 000,00	44,68%
Gaz de France	3 000,00	13,40%
FONDATION DE FRANCE	6 000,00	26,81%
Fondation Nature et découverte	3 382,78	15,11%
Total	22 382,78	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005154</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : JS AMENAGEMENT DES JARDINS DES FAUCONNIERES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Jardins solidaires en Ile de France	24 000,00 €	41,67 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-71-20421-171007-200  
17100701- Soutien aux démarches de développement durable

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AMICALE DES LOCATAIRES CNL  
FAUCONNIERES  
Adresse administrative : 6 PLACETTE DES FAUCONNIERES  
94200 IVRY SUR SEINE  
Statut Juridique : Association  
Représentant : MME TROUDART ANTOINETTE

Objet : Défense des intérêts des locataires sur l'habitat urbanisme consommation

Date de publication au JO : NC

N° SIRET :

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Jardins solidaires en Ile de France  
Rapport Cadre : CR66-11 du 24/06/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

L'association s'occupe de trois jardins qui font partie d'un ensemble de 178 logements de cité OPH construit en 1979 repartis sur quatre bâtiments traversé par une ruelle piétonne, aujourd'hui sans issues entre le quai de la Seine, la rue Lénine et Westermeyer.  
Les jardins sont la propriété de l'OPH et gérés par les habitants en collaboration avec les jardiniers de l'OPH depuis environs dix ans.

A la base de la conception de ces constructions, la placette devait servir de point de départ pour se rendre à la fois au CC Ivry Grand Ciel et aller au bord de l'eau à travers une dalle au dessus de parkings du CC.

La placette est devenue un cul de sac. Il n'y a plus de passage, plus de rencontre. Le commerce des

stupéfiants a proliféré. Il y a de la verdure, des palmiers dans les pots en plastique, beaucoup de béton. Tout est quadrillé. Les hommes et les plantes ne se rencontrent pas. L'espace reste en friche : placette, dalle, toitures- terrasses, locaux commerciaux... .

Les objectifs de l'association :

- Créer une trame verte au sein même de la cité.
- Créer des passerelles avec d'autres projets sur la cité : aménagement paysager de la placette et de la dalle.

Amélioration les jardins :

- Aménager les jardins dans l'esprit du développement durable.
- Créer des lieux de rencontre, pour tous les âges.
- Faire participer les habitants, les jeunes, la ville, l'OPH, le centre commerciale.

A moyen terme- aménagement de la placette :

- Animer la placette à travers un aménagement paysager englobant la dalle et la placette qui sont des espaces communales, puis les jardins.
- Diversifier et relier les espaces. Créer des liens entre jardins, boulevard, quai, la Seine,... .

#### Localisation géographique :

- IVRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
aménagement de terrain	6 000,00	25,00%
réalisation de cheminements et clôtures	3 600,00	15,00%
Achat de petit matériel	600,00	2,50%
installation de récupérateur d'eau de pluie et systèmes d'arrosage associés	7 200,00	30,00%
ABRIS DE JARDIN	1 200,00	5,00%
réalisation d'espaces communs (mobilier de jardin et pose de rondins de bois pour délimiter le nouveau potager)	3 600,00	15,00%
plantations d'alignement (privilegiant les espèces locales)	1 800,00	7,50%
Total	24 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile De France	10 000,00	41,67%
LA COMMUNE	9 000,00	37,50%
Autres	5 000,00	20,83%
Total	24 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	10 000,00 €

## **ANNEXE 3 A LA DELIBERATION**

### **FICHE PROJET**

Soutien des structures dans le secteur de l'Environnement

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14005283</b>
--

Commission Permanente du 10 avril 2014

<b>Objet : ASS ANIMATION DU RESEAU ASSOCIATIF ILE DE FRANCE ENVIRONNEMENT</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	248 650,00 €	16,09 %	40 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		40 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : IDF ENVIRONNEMENT  
 Adresse administrative : 54 AVENUE EDISON  
75013 PARIS 13  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : M.Michel RIOTTOT

Objet : Activité dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie

Date de publication au JO : 13 décembre 1995

N° SIRET : 32464467300059

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.  
 Rapport Cadre : CR 108-13 du 20/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 avril 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'association a pris du retard dans sa demande de subvention du fait de son déménagement intervenu à l'automne. Elle n'a déposé sa demande qu'en fin d'année 2013, ce qui explique sa présentation en 2014 pour l'année 2013.

**Objectifs :**

- 1- Brassage d'idées, production d'avis et de conseils (urbanisme, énergie, climat, biodiversité, nuisances)
- 2- Actions prioritaires sur le terrain (commissions régionales, départementales, locales)
- 3- Education à l'environnement et au développement durable (5 à 6 sessions de formation/an, ateliers, colloques, publication d'un périodique)

**Description :**

L'action se déroule en trois temps :

1- Un temps de collecte d'informations et d'actions sur le terrain régional à travers les associations locales et les centaines de commissions auxquelles elles participent.

2- Un temps de réflexion et d'élaboration à partir des informations émises du terrain associatif afin d'élaborer les avis sur les différents plans et schémas que soumettent au public l'Etat et la Région (SDRIF, SRCAE, PPRDF, PPA, PREDEC, PREDIF, PREDMA, Schéma portuaire....)

3- un temps pour l'enseignement et l'éducation tirés des réflexions et de l'analyse des actions de terrains pour permettre d'en tirer les conséquences et les transmettre aux adhérents associatifs via des sessions de formation (avenir de l'eau en IDFE, les agendas 21, la concertation...), des colloques (exemple : l'avenir du transport aérien en IDF) et la publication d'un périodique : LIAISON 8 à 10 fois par an.

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.):

IDFE et ses nombreuses associations participent à de nombreuses commissions régionales. Tous les plans déchets: PREDJF, PREDMA, PREDAS, PREDEC, le SDRIF 2013, schéma de cohérence écologique régional... départementales (toutes les CCE des aéroports franciliens, plans d'exposition au bruit, plans de protection contre les risques technologiques, sites et nature, habilitation des commissaires-enquêteurs, commission locales d'information, commissions locales de l'eau, commissions forestières, commissions de surveillance des services publics, gouvernance des OIN...) et locales (Plans locaux d'urbanisme, schéma de cohérence territoriaux, commissions d'urbanisme...).

**Moyens mis en œuvre :**

Animation du réseau associatif par le bureau de l'association qui se réunit deux fois par mois, par le comité de lecture du journal « LIAISON » qui lui aussi se réunit deux fois par mois. Le conseil d'administration se réunit une fois tous les deux mois. Une équipe de bénévoles (+ de 50 chargés de mission, secrétaire-générale, trésorier, vice-présidents et président) assurent chaque semaine 3 jours de présence dans les locaux de l'association. Elle est secondée par la secrétaire adjointe de la rédaction du journal qui intervient ponctuellement sur un contrat d'auto-entrepreneuse. La réalisation graphique du journal a été externalisée et confiée à un maquettiste professionnel. LIAISON est tiré à 3000 exemplaires à destination des élus franciliens et des associations adhérentes.

- la communication auprès des adhérents passe par les informations diffusées sur le site internet ([www.idfe.org](http://www.idfe.org)) et par la newsletter idfe, par la publication de 8 à 10 numéros de LIAISON, de colloques ou par 4 à 5 sessions de formation d'une journée organisée par le bureau d'IDFE avec le soutien d'intervenants de haut niveau (professeurs d'université, chercheurs, conseillers régionaux, spécialistes du bruit, de l'air.).

**Public(s) cible(s) :**

Les franciliens dans leur ensemble, les 45000 adhérents des 380 associations membres (recensement 2013) ainsi que les 15000 adhérents de la convergence contre les nuisances aériennes.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.



<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations de services	3 205,00	1,29%	Vente de produits finis, de marchandises	9 850,00	3,96%
Services extérieurs location entretien réparation	22 390,00	9,00%	DRIEE	20 000,00	8,04%
Autres services extérieurs publicité missions services bancaires	84 805,00	34,11%	Conseil Régional	40 000,00	16,09%
Impôt et taxes	3 250,00	1,31%	PARIS	10 000,00	4,02%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	135 000,00	54,29%	Aides privées	10 000,00	4,02%
			Dont cotisations, dons manuels ou	23 800,00	9,57%
Total	248 650,00	100,00%	Contributions volontaires en nature	135 000,00	54,29%
			Total	248 650,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	40 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	48 000,00 €
2012	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
	Montant total	148 000,00 €